

**RESULTATS
DE
L'ENQUETE
SUR LES RYTHMES SCOLAIRES**



mars 2013

METHODOLOGIE

L'enquête a été conduite auprès de l'ensemble des parents d'élèves scolarisés en maternelle (René Cassin et Argoud Puy) cette année ou l'année prochaine et en élémentaire sur Gières (à l'exception des élèves de CM2). Un seul questionnaire était à remplir par famille.

Au total, l'enquête portait sur 436 élèves (88 à la maternelle Argoud Puy, 94 à la maternelle René Cassin et 254 à l'élémentaire René Cassin).

216 questionnaires ont été reçus concernant 286 élèves, soit un taux de réponse de 66%.

Les données ont été traitées sur la version libre du logiciel de statistiques SPSS.

Pour chaque option proposée, les résultats de l'enquête sont présentés de la manière suivante :

	école concernée		
	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé
accueil concerné	❶	❷	❸

❶ Le nombre d'enfants déclarés correspond à la somme des nombres d'enfants indiqués par les parents dans les questionnaires.

❷ Ce pourcentage correspond au nombre d'enfants déclarés rapporté à la somme des enfants scolarisés dans les différentes écoles indiqués par les parents dans les questionnaires.

❸ Le pourcentage précédemment obtenu permet, à partir du nombre d'enfants réellement scolarisés dans les différentes écoles, d'estimer un nombre total d'enfants qui pourraient fréquenter les différents accueils périscolaires.

Il est intéressant de comparer les nombres d'enfants totaux estimés de l'année scolaire 2013-2014 à ceux de l'année scolaire 2012-2013 pour mesurer la hausse de fréquentation du service périscolaire que pourrait engendrer la mise en œuvre des rythmes scolaires.

Il convient de souligner que ces estimations correspondent au nombre d'enfants fréquentant de manière plus ou moins régulière le service périscolaire et non au nombre d'enfants pris en charge quotidiennement. Pour la restauration scolaire, le chiffre obtenu correspond bien au nombre d'inscriptions sur l'année : 360 estimées dans le questionnaire contre 364 enregistrées réellement en 2012 (voir annexe).

A partir des effectifs réels de fréquentation du service périscolaire (présentés en annexe), une estimation, à analyser avec précaution, du nombre d'enfants qui pourraient être inscrits quotidiennement est réalisée en conclusion (dans un premier temps sur la base de l'option 1 considérée comme la meilleure par la majorité des parents). Cette extrapolation sera ensuite reproduite sur l'option qui sera définitivement retenue par la collectivité.

La commune remercie les parents et les enseignants pour leur participation et leur collaboration dans cette étude.

RESULTATS DU QUESTIONNAIRE

ANNEE SCOLAIRE EN COURS 2012-2013

Cette année scolaire (2012-2013), combien avez-vous d'enfants scolarisés :

à la maternelle Argoud-Puy	à la maternelle René Cassin	à l' élémentaire René Cassin	TOTAL
62 enfants (soit 70 % du total réel)	75 enfants (soit 80 % du total réel)	149 enfants (soit 59 % du total réel)	286 enfants (soit 66 % du total réel)

Cette année scolaire (2012-2013), avez-vous eu besoin :

	à la maternelle Argoud-Puy			à la maternelle René Cassin			à l' élémentaire René Cassin			TOTAL		
	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé
de l' accueil périscolaire de 7h45 à 8h30	6	10 %	9	15	20 %	19	23	15 %	39	44	15 %	67
de la restauration scolaire du midi	52	84 %	74	57	76 %	71	127	85 %	216	236	83 %	360¹
de l' accueil périscolaire de 16h30 à 18h30	23	37 %	33	18	24 %	23	53	36 %	90	94	33 %	143¹

ANNEE SCOLAIRE A VENIR 2013-2014

L'année prochaine, combien aurez-vous d'enfants scolarisés :

à la maternelle Argoud-Puy	à la maternelle René Cassin	à l' élémentaire René Cassin	TOTAL
61 enfants	67 enfants	172 enfants	300 enfants

¹ Ecart dû aux arrondis

Etes-vous favorable à une demi-journée supplémentaire fixée le :

(en % sur le nombre de questionnaires total)

Mercredi matin :	77 %
Samedi matin :	20 %
Non réponses :	3 %

Si vous avez coché le mercredi matin, merci d'indiquer le nombre d'enfants que vous auriez besoin d'inscrire au centre aéré les mercredis après l'école :

nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants pour lesquels les familles ont répondu mercredi matin à la question précédente (soit 224 enfants)
88 enfants	39 %

OPTION 1 : finir l'école plus tôt

**lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 – 11h30 / 13h30 – 15h45**

**demi-journée supplémentaire :
8h30 – 11h30**

Dans le cas de l'option n°1, pour l'année scolaire 2013-2014, auriez-vous besoin :

	à la maternelle Argoud-Puy			à la maternelle René Cassin			à l'élémentaire René Cassin			TOTAL		
	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé
d'un accueil périscolaire de 7h45 à 8h30	11	18 %	16	13	19 %	18	17	10 %	25	41	14 %	60²
de la restauration scolaire du midi	48	79 %	69	53	79 %	74	135	78 %	199	236	79 %	343
d'un accueil périscolaire de 15h45 à 16h30 ³	20	33 %	29	19	28 %	27	55	32 %	81	94	31 %	137
d'un accueil périscolaire de 15h45 à 18h30	27	44 %	39	31	46 %	43	60	35 %	89	118	39 %	171

² Ecart dû aux arrondis

³ Sont comptabilisées ici les familles n'ayant besoin d'un accueil que jusqu'à 16h30.

OPTION 2 : augmenter la matinée et finir plus tôt

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 – 12h00 / 14h00 – 15h45

demi-journée supplémentaire :
8h30 – 11h30 ou 9h00 – 12h00

Horaire souhaité pour la demi-journée supplémentaire :

(en % sur le nombre total de réponses à cette question, compte tenu du nombre peu élevé de réponses : 112)

8h30 – 11h30 : 54 %

9h00 – 12h00 : 46 %

Dans le cas de l'option n°2, pour l'année scolaire 2013-2014, auriez-vous besoin :

	à la maternelle Argoud-Puy			à la maternelle René Cassin			à l'élémentaire René Cassin			TOTAL		
	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé
d'un accueil périscolaire de 7h45 à 8h30	9	15 %	13	13	19 %	18	18	10 %	27	40	13 %	58
de la restauration scolaire du midi	44	72 %	63	52	78 %	73	131	76 %	193	227	76 %	330
d'un accueil périscolaire de 15h45 à 16h30 ⁴	17	28 %	25	16	24 %	22	48	28 %	71	81	27 %	118
d'un accueil périscolaire de 15h45 à 18h30	27	44 %	39	31	46 %	43	60	35 %	89	118	39 %	171

⁴ Sont comptabilisées ici les familles n'ayant besoin d'un accueil que jusqu'à 16h30.

OPTION 3 : commencer l'école plus tard

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 – 12h00 / 14h15 – 16h30

demi-journée supplémentaire :
9h00 – 12h00

Dans le cas de l'option n°3, pour l'année scolaire 2013-2014, auriez-vous besoin :

	à la maternelle Argoud-Puy			à la maternelle René Cassin			à l'élémentaire René Cassin			TOTAL		
	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé
d'un accueil périscolaire de 7h45 à 9h00	18	30 %	26	16	24 %	22	23	13 %	34	57	19 %	83⁵
d'un accueil périscolaire de 8h30 à 9h00 ⁶	19	31 %	27	25	37 %	35	65	38 %	96	109	36 %	158
de la restauration scolaire du midi	44	72 %	63	52	78 %	73	129	75 %	191	225	75 %	327
d'un accueil périscolaire de 16h30 à 18h30	24	39 %	35	27	40 %	38	61	35 %	90	112	37 %	163

OPTION 4 : allonger la pause de midi

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 – 11h30 / 14h15 – 16h30

demi-journée supplémentaire :
8h30 – 11h30

Dans le cas de l'option n°4, pour l'année scolaire 2013-2014, auriez-vous besoin :

	à la maternelle Argoud-Puy			à la maternelle René Cassin			à l'élémentaire René Cassin			TOTAL		
	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé	nombre d'enfants déclarés	en % du nombre d'enfants scolarisés	nombre d'enfants total estimé
d'un accueil périscolaire de 7h45 à 8h30	8	13 %	12	13	19 %	18	15	9 %	22	36	12 %	52
de la restauration scolaire du midi (de 11h30 à 14h15)	44	72 %	63	54	81 %	76	136	79 %	201	234	78 %	340
d'un accueil périscolaire de 13h30 à 14h15 ⁷	3	5 %	4	2	3 %	3	11	6 %	16	16	5 %	23
d'un accueil périscolaire de 16h30 à 18h30	22	36 %	32	27	40 %	38	57	33 %	84	106	35 %	154

⁵ Ecart dû aux arrondis

⁶ Sont comptabilisées ici les familles n'ayant besoin d'un accueil qu'à partir de 8h30.

⁷ Sont comptabilisées ici les familles n'ayant besoin d'un accueil qu'à partir de 13h30 (et non de la restauration scolaire).

Pour vous, quelle serait la meilleure option ?

(en % sur le nombre de questionnaires total)

<p style="text-align: center;">OPTION 1</p> <p>lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 15h45 demi-journée supplémentaire : 8h30 – 11h30</p>	47 %
<p style="text-align: center;">OPTION 2</p> <p>lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 15h45 demi-journée supplémentaire : 8h30 – 11h30 ou 9h00 – 12h00</p>	15 %
<p style="text-align: center;">OPTION 3</p> <p>lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 – 12h00 / 14h15 – 16h30 demi-journée supplémentaire : 9h00 – 12h00</p>	16 %
<p style="text-align: center;">OPTION 4</p> <p>lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 – 11h30 / 14h15 – 16h30 demi-journée supplémentaire : 8h30 – 11h30</p>	19 %
Non réponses	3 %

	Option 1	Option 2	Option 3	Option 4	Total
Familles n'ayant pas d'enfants scolarisés en élémentaire (68 familles)	54 %	10 %	18 %	18 %	100 %
Familles ayant des enfants scolarisés en élémentaire (138 familles)	47 %	18 %	15 %	20 %	100 %
Familles n'ayant pas d'enfants scolarisés en maternelle (94 familles)	44 %	19 %	14 %	23 %	100 %
Familles ayant des enfants scolarisés en maternelle (112 familles)	54 %	12 %	18 %	16 %	100 %

Remarques mentionnées dans les questions ouvertes :

(en % sur le nombre de questionnaires total)

Remarques concernant les rythmes de l'enfant	29 %
Attentes concernant les activités proposées	17 %
Contraintes des parents	16 %
Avis négatifs sur la réforme	12 %
Gratuité / coût des activités périscolaires	11 %
Interrogations relatives à l'organisation et à l'encadrement du service périscolaire	7 %
Accueil ou cantine souhaités le mercredi	3 %
Difficultés rencontrées pour inscrire ponctuellement son enfant à la cantine	1 %

CONCLUSION

Les familles se sont majoritairement prononcées en faveur de l'option 1 (*lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 – 11h30 / 13h30 – 15h45 et demi-journée supplémentaire : 8h30 – 11h30*) et du mercredi.

Le choix de l'option a peu d'impact sur les effectifs des différents temps périscolaires à l'exception de l'accueil du soir dans les options 1 et 2 (prise en charge à partir de 15h45). Dans ce cas, on constate une hausse importante de l'accueil du soir par rapport à l'année 2012-2013 (plus du double). Quelle que soit l'option, en revanche, les effectifs de l'accueil du matin et du midi sont sensiblement identiques à ceux de l'année 2012-2013. Retarder l'école le matin augmenterait tout de même un peu les effectifs de l'accueil du matin.

Les données corrigées à partir des effectifs de fréquentation réels du service périscolaire (voir annexe 1) permettent d'estimer le nombre d'enfants quotidien qui pourraient être pris en charge chaque jour dans le cadre de l'accueil de 15h45 à 18h30.

<i>en nombre d'enfants</i>	effectif quotidien (chiffres réels) année 2012	nombre d'enfants total estimé année en cours	nombre d'enfants total estimé⁸ (option 1) année à venir	effectif quotidien estimé (option 1) année à venir hypothèse basse⁹	effectif quotidien estimé (option 1) année à venir hypothèse haute¹⁰
maternelle Argoud Puy	17	33	68	35	49
maternelle René Cassin	7	23	70	21	40
élémentaire René Cassin	34	90	170	64	115
TOTAL	58	143 ¹¹	308	125	206

EFFECTIF QUOTIDIEN A L'ACCUEIL DU SOIR (de 15h45 à 18h30)
Estimation à partir des données de l'enquête et des données réelles.

⁸ Cette donnée (qui concerne l'accueil de 15h45 à 18h30) correspond davantage à un nombre d'enfants fréquentant régulièrement ou non l'accueil du soir.

⁹ Correction des données sur les chiffres relatifs à l'accueil périscolaire de 15h45 à 16h30 et à l'accueil périscolaire de 15h45 à 18h30.

¹⁰ Correction des données sur les chiffres relatifs à l'accueil périscolaire de 15h45 à 18h30.

¹¹ Ecart dû aux arrondis.

**Annexe : moyenne quotidienne de fréquentation
des activités périscolaires sur l'année 2012**

Accueil du matin

René Cassin (janvier-juin 2012)		René Cassin (septembre-décembre 2012)		Argoud Puy (janvier-juin 2012)	Argoud Puy (septembre-décembre 2012)
Maternelle	Elementaire	Maternelle	Elementaire	Maternelle	Maternelle
6	12	6	14	2	5

Restauration scolaire du midi

Restaurants scolaires	Moyenne quotidienne
René Cassin	55
Argoud Puy	48
Clos d'Espiès	99
Résidence Roger Meffreys	48
Total	250

Le service périscolaire enregistre 364 inscriptions pour la restauration scolaire.

364 inscriptions dont :

- Argoud Puy (maternelles) : **72**
- René Cassin (maternelles) : **85**
- Clos d'Espiès : **139**
- Résidence : **67**

364 inscriptions dont :

- **225** tous les Jours
- **117** régulières
- **22** occasionnelles

Accueil du soir

Maternelle Argoud Puy	17
Maternelle René Cassin	7
Elémentaire René Cassin	34
Total	58

Navette scolaire

15 enfants utilisent la navette matin et soir (Chamandier-La Fontaine).